



Aux Sociétés membres

Cher(e) membre,

Le monde associatif s'est arrêté pendant plus de deux mois, dû à une situation sanitaire sans précédent qui nous a amené à prendre des mesures exceptionnelles et des comportements exemplaires, pour lutter efficacement contre la pandémie du COVID-19. Durant cette période, nous espérons que vous êtes resté positif et que vous avez fait preuve de créativité au sein de vos activités.

De son côté, le secrétariat du Cartel s'est efforcé de maintenir un lien en restant à disposition des sociétés membres pour les travaux urgents, tout en respectant les gestes barrières.

En cette fin de saison, voici quelques informations dont nous vous remercions de prendre bonne note.



Secrétariat

Le secrétariat sera fermé du **lundi 20 juillet au vendredi 14 août 2020 inclus**.
Réouverture du guichet : **Lundi 17 août selon l'horaire habituel**.

Ps. : La **Maison communale** sera fermée durant les vacances scolaires soit du **lundi 29 juin au vendredi 21 août inclus**. Toutefois, la porte d'entrée sera ouverte aux horaires guichet de notre secrétariat, soit :

Lundi	9h00 à 11h30
Mardi	16h00 à 19h00
Mercredi	9h00 à 11h30
Jeudi	16h00 à 19h00
Vendredi	14h00 à 17h00

Journal communal



Consultez le planning de parution sur notre site internet www.activitesmeyrin.ch.

En respectant les délais, votre demande sera transmise, dans les temps, au comité de rédaction.

Pour l'édition d'**OCTOBRE**, vous avez jusqu'au **lundi 24 août pour annoncer votre texte et photo(s)** auprès de notre secrétariat par mail à veronique@activitesmeyrin.ch.

Nous attirons votre attention sur le fait que les articles et/ou annonces doivent être explicites, sans pour autant trop allongés, pour la bonne compréhension du message.

Le rôle du Cartel est aussi de vous aider à dynamiser les informations sur vos activités pour encore mieux les faire connaître, par le biais du journal communal.

À ce propos, le comité de rédaction du journal désire aussi, dans la mesure du possible, avoir un compte-rendu de vos manifestations, un portrait d'un artiste, d'un sportif, d'une équipe, d'un de vos membres qui se serait distingué par une performance ou une prestation particulière au niveau communal, national, voire international.

Information pour les photos

Les visuels ne doivent pas comprendre d'éléments graphiques ajoutés afin d'éviter aux graphistes de devoir traiter les photos pour avoir la meilleure qualité possible.

Qualité technique

La plus haute résolution possible (min. 300 pixels par pouce ou dpi)

La plus grande dimension possible (1 Mo à plus) (en pixels)

Formats photos : tif/tiff ou jpg/jpeg

Formats images (flyer, dessin, affiches) : pdf, eps, tif/tiff, jpg/jpeg

Mode couleur : CMJN, RVB, noir/blanc

Ces propriétés peuvent être consultées/modifiées depuis l'appareil photo/téléphone portable, et/ou avec un logiciel de traitement d'image.

Qualité visuelle

La qualité de la prise de vue est essentielle pour obtenir un bon visuel.

Sports : sportifs en mouvement plutôt que portrait de podium ou d'équipes en rang ;

Portraits individuels : préférer une lumière naturelle, de trois-quarts ou de face ;

Retouches : certains téléphones ont une option de retouche automatique qui corrige la luminosité, le contraste, la netteté. Des options manuelles sont aussi possibles.

Transmission

Utiliser de préférence un moyen qui permet d'envoyer une version suffisamment lourde (Email, Dropbox, We transfer ou SwissTransfer, etc.).

Crédits photos

Ne pas oublier de transmettre le nom de l'auteur des photos.

Bornes d'affichage associatives (colonne Morris)

Notre secrétariat est à votre disposition pour l'impression des **affiches A3** à destination des colonnes associatives sur la Commune.

Transmettez à l'accueil de la Mairie 10 affiches A3, **chaque jeudi avant 11h, pour un affichage le jeudi dans la journée. Les affiches restent jusqu'à la date de la manifestation.**

Vos manifestations

Pour l'annonce de vos futures manifestations que vous souhaitez voir paraître dans l'agenda du journal Meyrin Ensemble et/ou sur le site du Cartel, deux possibilités s'offrent à vous :

- ✓ Retournez le **formulaire « Annonce manifestations sociétés »** joint à ce courrier.
Ou
- ✓ Connectez-vous sur notre site : www.activitesmeyrin.ch, onglet « **Manifestations** » puis « **Annoncez vos manifestations** ».

Assemblée générale ordinaire du Cartel, 9 mars 2020

Nous vous confirmons le changement de présidence intervenu au sein du Cartel, lors de cette soirée. **Valérie Python-Bernasconi** a été élue présidente du Cartel pour un mandat de deux ans.

Vous trouverez, ci-joints, le procès-verbal de cette assemblée générale et ses annexes ainsi que les statuts du Cartel adaptés à la réalité et validés par l'assemblée.

Brochure explicative du Cartel

Nous vous adressons également la brochure explicative sur le fonctionnement du Cartel remise à jour.

Rencontre des membres de comités des sociétés

Vendredi 11 septembre à 18h30, dans les foyers du Forum Meyrin

Cette invitation est limitée à **deux personnes** en activité dans le comité.



Pour une bonne organisation de cette soirée, merci de vous inscrire en retournant le coupon-réponse annexé **au plus tard le vendredi 4 septembre**.

Repas des présidentes et présidents

Vendredi 20 novembre à 18h30, Auberge communale de Meyrin.

Merci de réserver cette date. Une invitation vous parviendra en temps voulu.

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée, prenez bien soin de vous et passez un bel été !

Nous vous adressons, Cher(e) membre, nos chaleureuses salutations.

Cartel des Sociétés Communales de Meyrin
Valérie Python-Bernasconi, Présidente

Meyrin, le 25 juin 2020 / Comité Cartel / courriers sociétés / Info Juin 2020

Tél. 022 989 35 75 - 022 989 35 76

Site internet : www.activitesmeyrin.ch – Email : cartel@activitesmeyrin.ch